

Base de Vitesse FFVoile

Le challenge s'ouvre à l'échelle nationale, avec 21 bases de vitesse en France !

En décembre 2021, à l'occasion du Nautic de Paris, la Fédération Française de Voile et la Base de Vitesse officialisaient leur partenariat dans le cadre d'un déploiement des challenges de vitesse à l'échelle nationale, avec Brest comme point de départ. Une vaste campagne de sélection et plusieurs mois de travail aboutissent aujourd'hui à l'ouverture de vingt nouvelles bases sur le territoire français, et au lancement d'un classement national inter-bases, venant s'ajouter aux classements locaux.



Découvrez la vidéo de lancement (*cliquez sur l'image*).

© Erwan Poirier / Encre marine

Vingt-et-une bases de vitesse ouvrent en France, sous un encadrement fédéral

Ouverte aux clubs nautiques affiliés à la Fédération Française de Voile (FFVoile), mais également aux associations et aux structures non affiliées - sous couvert de la mise en place d'une convention avec une structure affiliée FFVoile - la campagne de recrutement lancée en décembre 2021 a permis de retenir, aux côtés de celle de Brest, vingt nouvelles bases de vitesse, dont six en cours de création.

Bases confirmées :

- **Audierne Cap Sizun** (animée par le Centre Nautique Cap Sizun - CNCS)
- **Baie de Camargue** (animée par la Société Nautique du Grau du Roi Port Camargue - SNGRPC, le Yacht Club de la Grande Motte - YCGM - le Yacht Club de Mauguio-Carnon et le Centre Nautique de Palavas-les-Flots)
- **Baie de la Forêt - Fouesnant - Concarneau** (animée par Concarneau Organisation Windsurf 29 - COW29 - et le Centre Nautique Fouesnant Cornouaille - CNFC)
- **Base de Loisirs Boucles de Seine** (animée par l'École de Voile de Moisson Mousseaux)
- **YCBL - Lac du Bourget** (animée par le Yacht Club Chambéry Le Bourget du Lac - YCBL)
- **Brest** (animée par Brest Bretagne Nautisme - BBN)
- **Cannes** (animée par les bases nautiques du Batéguier, du Midi, du Béal et du Mourre Rouge - Gérard Dhenin)
- **Carcans-Hourtin** (animée par le Cercle de Voile Bordeaux - Carcans Maubuisson)
- **L'Almanarre** (animée par la Hyères Windsurf Organisation - HWO)
- **La Baule** (animée par Les Voiles Royales et Véolia Eau-CGE)
- **Le Havre** (animée par la Société des Régates du Havre - SRH, le Sport Nautique et Plaisance du Havre - SNPH - et La vague normande)
- **Les Abers** (animée par le Centre de Voile l'Aber Wrac'h - CVL)
- **Les Sables d'Olonne** (animée par le SNSablais)
- **Pointe Sud Ajaccio** (animée par Mare e vela)
- **Port-Saint-Louis du Rhône** (animée par le Pôle Nautisme Mer)

En cours de création :

- Crozon / Douarnenez
- Plougonvelin
- Quiberon
- Serre Ponçon
- Trébeurden
- Golfe de Saint-Tropez

“L'objectif visait à sélectionner et accompagner les structures les plus à même de faire vivre l'animation de la Base de Vitesse tout au long de l'année, avec un grand nombre de pratiquants, qu'ils soient licenciés ou non à la FFVoile. Pour ce faire, nous avons demandé à chaque structure candidate de nous présenter un projet, en définissant sa stratégie en termes d'animation, de communication et de recherche de partenaires locaux, ainsi qu'une estimation du nombre d'utilisateurs de la base, les supports pratiqués et une délimitation précise de la zone de navigation dans le cadre des challenges de vitesse” détaille Baptiste Meyer-Dieu, CTN FFVoile en charge de la mise en oeuvre du projet.

Les structures ainsi retenues s'engagent à organiser à minima chaque année un week-end d'animation sous les couleurs de la Base de Vitesse, ainsi qu'une cérémonie de remise des prix. En lien avec le réseau fédéral, ces structures ont signé une convention les liant à la Base de Vitesse et à la Fédération Française de Voile pour une période de deux ans, renouvelable.

Le classement national est ouvert !

L'animation prend une nouvelle dimension avec le lancement d'un classement national, donnant lieu à un challenge inter-bases. Au-delà du classement à l'échelle locale, les coureurs inscrits à la Base de Vitesse peuvent désormais se mesurer à l'ensemble des compétiteurs du territoire. Une seule condition pour ce faire : être détenteur d'une licence FFVoile (ce qui n'est pas nécessaire pour concourir au niveau local).

Découlant directement des scores obtenus dans le cadre du classement local, le classement national est actualisé chaque mois. Il synthétise l'ensemble des points obtenus par le coureur sur l'ensemble des sessions réalisées, et pondère le score total par le nombre d'inscrits au sein de la base en question. Dans le cas où un participant naviguerait sur plusieurs bases, le classement national sélectionnera son meilleur ratio sur le mois écoulé.

“Cette méthode de calcul incite les pratiquants à se dépasser chaque mois pour obtenir la meilleure place possible en local. Elle les pousse également à être polyvalents ! En effet, le classement s’appuie sur une notation multi-critères, reposant sur trois piliers : la vitesse (sur 500m, sur un mille nautique, sur une heure), l’agilité (rapidité d’exécution d’un jibe ou d’un virement de bord) et l’endurance (plus longue distance réalisée). Le fait de pondérer les points du rider par le nombre d’inscrits au sein de sa base nous amène à la conclusion suivante : plus le nombre de participants est grand, plus le ratio est bon (car faible). Les bases ont donc tout intérêt à fédérer le plus de coureurs possible pour tirer les scores vers le haut... et les compétiteurs à faire la promotion de leur base !” explique Thierry Postec, créateur du logiciel de traitement des traces sur le site de la Base de Vitesse.

Ils ont dit :

“La Fédération Française de Voile accompagne le déploiement national d’une nouvelle forme de pratique et d’animation et je me félicite du nombre important de candidatures réceptionnées et du nombre d’ouvertures de bases de vitesse validées ou en cours de validation. Cela démontre que ce projet, qui trouve son origine à Brest, a été bien pensé dès le début. Je remercie d’ailleurs les fondateurs de cette initiative et la métropole de Brest qui ont créé et soutenu un concept novateur en adéquation avec les attentes des pratiquants. Cette animation, ouverte à toutes et à tous dans le cadre d’une pratique individuelle, s’appuie sur la simplicité de l’idée et la fiabilité de la base de données. L’engouement actuel autour de cette nouvelle forme de pratique démontre d’ailleurs qu’elle sera bientôt une offre d’animation indispensable pour nos clubs et établissements. J’encourage d’ailleurs ces derniers à s’associer pour proposer des zones de navigation intéressantes pour tous les pratiquants”

Jean-Luc Denéchau, Président de la Fédération Française de Voile

“En 2014, j’ai découvert le concept de la Base de Vitesse, initié à Brest dans les années 80’ puis abandonné une décennie plus tard. Ni une ni deux : j’ai fondé l’association West Team pour relancer cette superbe machine sportive et territoriale, avec le soutien d’une poignée de partenaires publics et privés. Déployée sous la forme d’une application en ligne (site web), l’animation a connu plusieurs évolutions technologiques avant d’aboutir à celle que nous connaissons aujourd’hui. Forts de cet outil universel et accessible à tous, nous avons envisagé dès 2017 l’ouverture d’un challenge multi-bases. Ce projet devient aujourd’hui réalité avec le concours de la FFVoile et le soutien de Brest Métropole, notre partenaire historique. Profitant de la refonte de l’application Base de Vitesse (octobre 2021), nous avons établi un système de classement nouveau, reposant sur plusieurs critères. Si le record de vitesse sur 500m reste la discipline reine, les concours d’agilité et d’endurance rencontrent un succès grandissant. Au cours du premier trimestre 2022, nous avons enregistré de très jolis scores en rade de Brest, avec un niveau qui grimpe fort et un nombre croissant de participants. Tout cela est très prometteur !

Au fil des années, la Base de Vitesse est devenue un levier d’animation important à l’échelle du territoire. Source intarissable de records - et donc d’actualités pour les médias, elle offre également une très jolie vitrine en termes de R&D (recherche et développement). Par exemple, il y a trois ans, personne n’avait entendu parler de la Wing ; la Base de Vitesse a joué le rôle d’étalon naturel pour observer, pratiquer et développer ce support que l’on voit désormais partout !

Dans le cadre de son modèle économique, la Base de Vitesse s'appuie sur le soutien d'un réseau de partenaires (marques spécialisées dans le nautisme, entreprises amoureuses de la mer...). Déclinables à l'échelle locale ou nationale, de nombreuses activations partenariales sont aujourd'hui possibles (naming de records ou d'événements, fourniture d'équipements ou de services, dotations dans le cadre des remises des prix...). Avis aux intéressés !"

Ewan Lebourdais, Président de l'association Base de Vitesse

"En baie de Camargue, nous avons essayé de mettre en place une dynamique semblable aux stations de ski, en regroupant les quatre principales villes balnéaires autour de la baie, à savoir Port Camargue Le Grau-du-Roi, la Grande Motte, Carnon et Palavas-les-Flots. Notre idée visait à proposer des produits communs, en mutualisant des événements (animations diverses, épreuves sportives...). Nous avons également travaillé sur la création d'un pass nautique permettant de naviguer sur les quatre sites.

Forts de ce "package" et de ces ambitions, nous étions à la recherche d'une animation fédératrice. La Base de Vitesse nous a offert une superbe rampe de lancement, devenant ainsi notre premier événement globalisé et permanent, apte à se dérouler sur la totalité de la baie et offrant une pratique multi-supports ouverte à tous. La Base de Vitesse va nous permettre de capter les pratiquants libres non licenciés évoluant actuellement en kite, wing ou wind. L'idée vise à rattacher ces coureurs à nos clubs, en leur proposant des entraînements et un encadrement pour naviguer en toute sécurité, en leur garantissant une pratique 100% autonome. A moyen terme, nous espérons bien créer une vaste communauté de passionnés, prête à se mesurer aux coureurs des autres bases à travers le classement national !

Merci aux Brestois d'avoir initié ce beau concept et de nous transmettre cet outil, que nous allons tâcher de développer au mieux. Sans leur persévérance et leur vision (il fallait tout de même croire en l'avènement du foil), nous n'en serions pas là aujourd'hui !"

Franck Citeau, Directeur technique Ligue Occitanie

"L'ouverture d'une base de vitesse au Havre est une super idée et devrait emporter l'adhésion de pas mal de monde ! Je crois savoir que nous comptons un certain nombre de riders motivés qui naviguent assez souvent, et auxquels ces nouveaux challenges devraient plaire !

Pour ma part, j'ai suivi les actualités de la base de vitesse de Brest, sans avoir l'occasion d'y participer pour autant. Au Havre, j'ai beaucoup pratiqué la vitesse en kite foil, à la fois pour l'adrénaline que ça procure, et le côté challenge. Dans mon coin, je me suis échauffé en allant chercher de belles pointes autour des 37 nœuds. C'est grisant !

J'ai pu observer l'émulation générée par les challenges de vitesse. Il faut dire que la rade brestoise s'y prête vraiment bien avec son plan d'eau fermé. Le Havre réunit un nombre important de pratiquants, que ce soit en kite à foil, planche à voile ou wing foil. S'il est possible de naviguer sous de multiples orientations de vent, le fait que le plan d'eau soit peu abrité rend bien souvent la mer agitée. Cela donne une communauté assez technique, qui saura à coup sûr avancer vite sur une mer plus plate ! Quoi qu'il en soit, je pense que la Base de Vitesse va renforcer la dynamique initiée par les associations et les clubs nautiques locaux, et offrir un animation fédératrice pour tous ces acteurs, organisateurs comme pratiquants.

Actuellement basé en Bretagne, au centre de Port-la-Forêt où je m'entraîne en Figaro, j'espère bien avoir l'opportunité de ressortir prochainement en kite, et de me frotter pour de vrai aux challenges de la Base de Vitesse !"

Guillaume Pirouelle, navigant

Base de Vitesse

A propos de la Base de Vitesse

La Base de Vitesse est une animation nautique libre et gratuite déployée sur une multitude de sites en France. La compétition repose sur une règle simple : être le plus rapide, dans le cadre d'un challenge multi-critères ! Sur le support nautique de leur choix (à la voile ou à la rame) et à tout moment de l'année, les participants enregistrent leur session de navigation en totale autonomie et rejoignent un classement local et national actualisé chaque mois. Née à Brest à la fin des années 1970, la Base de Vitesse a été relancée en 2014 et s'étend désormais sur l'ensemble du territoire national grâce au soutien de la Fédération Française de Voile et à l'impulsion de départ de Brest Métropole. Pour en savoir plus : www.basedevitesse.com



A propos de la Fédération Française de Voile

Association Loi 1901, délégataire de l'État pour l'organisation du Sport Voile sous toutes ses formes, la Fédération Française de Voile, avec son réseau de 1074 clubs répartis sur l'ensemble du territoire :

- Accueille, encadre et forme tous les publics,
- Anime, labellise et représente un réseau national de clubs,
- Promeut, partage et développe le sport sous toutes ses formes de pratiques,
- S'engage socialement et préserve son environnement, son terrain de jeu,
- Planifie, régleme et arbitre toutes les compétitions,
- Détecte et accompagne les sportifs de haut niveau.

La FFVoile en chiffres, c'est : 3,3 millions de pratiquants dont 50% accueillis dans son réseau de clubs affiliés notamment dans ses 392 Écoles Françaises de Voile pour un total de plus de 250 000 licenciés. C'est plus de 6000 épreuves inscrites au calendrier fédéral.

Retrouvez toutes les informations de la Fédération Française de Voile sur : www.ffvoile.fr et découvrez où vous pouvez apprendre à naviguer sur : www.fairedelavoile.fr



A propos de Brest Métropole

Au cœur d'un bassin de vie de 400 000 habitants, Brest métropole constitue le point d'ancrage de la Bretagne occidentale. Créée en 1974, la Communauté urbaine de Brest, devenue métropole le 1er janvier 2015, regroupe huit communes fondatrices, soit environ 212 000 habitants. Bordée par une rade exceptionnelle de 18 000 hectares, Brest est un haut lieu du nautisme en France et en Europe et le port de départ et d'arrivée idéal des grands records à la voile.

Pour en savoir plus : www.brest.fr

Contact presse

Caroline Le Naour

06.46.88.21.50

info@basedevitesse.com



Base de Vitesse
www.basedevitesse.com

